

# UN DEVOIR POUR TOUS

## Capitation 2015

### Un appel à tous

Aujourd'hui, comme pasteur et administrateur de la Fabrique, je veux d'abord vous remercier de votre implication passée envers votre Église et je vous lance un nouvel appel à l'aide, que vous soyez pratiquants ou non. Votre support financier est plus que jamais nécessaire pour la pérennité de la mission de l'Église et le maintien des services dont vous aurez sans doute besoin un jour ou l'autre, vous-même ou l'un de vos proches. Le moyen privilégié de maintenir ces services, c'est de contribuer à la capitation annuelle et d'ajouter si possible un don de solidarité.

C'est avec confiance que je m'adresse à vous. La communauté chrétienne de la grande paroisse Saint-Germain-de-Rimouski vit une période difficile. J'oserais dire qu'elle se trouve même à un tournant de son histoire. Nous faisons face à des défis majeurs très complexes. Notre équipe de pastorale doit renouveler ses méthodes afin d'accomplir plus efficacement la mission que Jésus nous a confiée et mieux répondre aux besoins spirituels de notre époque. Par ailleurs, les ressources financières diminuent alors que les dépenses augmentent. L'Assemblée de fabrique cherche les moyens d'assurer les salaires et les coûts inhérents à la mission, d'entretenir un minimum d'édifices religieux et de locaux pour la catéchèse et d'autres activités. Mais elle est confrontée à des déficits annuels qui s'accroissent dangereusement.

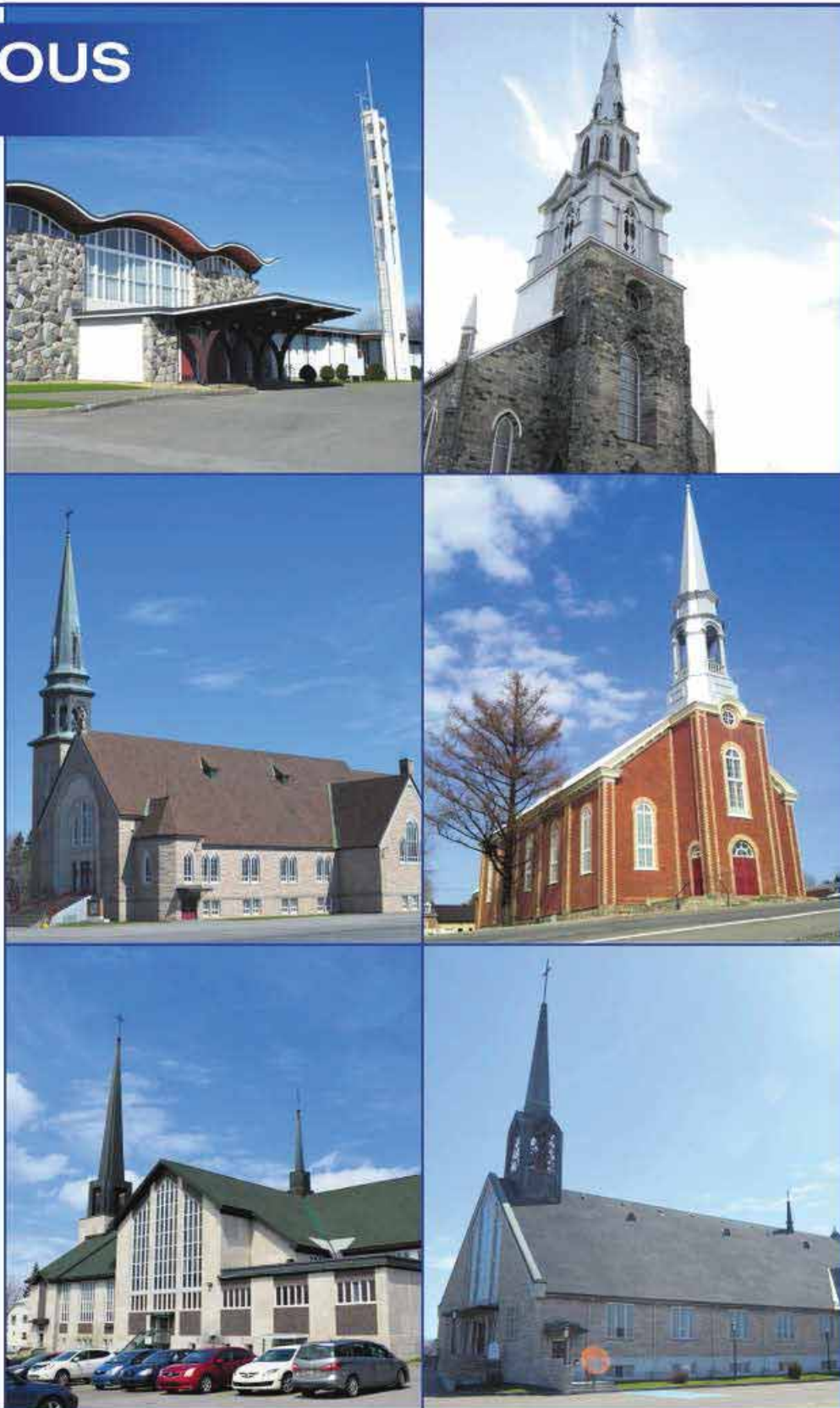
L'Église est un bien spirituel et patrimonial qui vous appartient et qu'il faut conserver de toute nécessité pour vous-même et pour vos enfants et petits-enfants. Dans une société très matérialiste, il est bon de se rappeler cette parole de Jésus : «L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute Parole qui vient de la bouche de Dieu».

Au nom de l'Assemblée de la fabrique et au nom du Seigneur, je vous remercie à l'avance de votre encouragement et de votre solidarité. Tenons bon dans la tempête et gardons le cap spécialement pour nos jeunes.



Gérald Roy.  
Citoyen, Curé, Président de la  
Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski  
11, St-Germain Ouest, Rimouski G5L 4B4

6182821



### CAPITATION 2015

#### “Un devoir pour tous”

“La capitation avec moins de 2,00 \$ par semaine représente 100,00 \$ par année pour un couple ou 50,00 \$ pour une personne”. “Nous avons de beaux édifices dans notre ville qui font la fierté de tous les Rimouskois(es). Ce sont nos églises. Pour en conserver au moins quelques-unes, nous avons besoin de votre collaboration, de votre solidarité et de votre générosité.”

C'est aussi de notre devoir de promouvoir les services, les conseils et les accompagnements effectués par les intervenants(es) associés. La capitation est un moyen pour notre communauté d'offrir ces services”.

En y ajoutant un don supplémentaire, nous pouvons bonifier nos services et protéger nos acquis.

#### Reçu d'impôt disponible

“Notre présence dans le milieu est un soutien aux organismes communautaires et à la lutte pour la justice pour tous”.

#### EXEMPLES DE SERVICES OFFERTS EN 2014 :

- 500 jeunes ont profité de la catéchèse
- 165 funérailles
- 210 baptêmes
- 115 confirmations
- Messes dans 6 églises chaque semaine
- 21 mariages
- Assistance aux malades à domicile, à l'hôpital, CHSLD, Maison Marie Élisabeth, 22 résidences privées, etc.



Message des coprésidents d'honneur  
Mme Nicole Thibault et  
M. Jean-Yves Beaulieu

6182729

# Capitation 2015

## « Un devoir pour tous »

Message des coprésidents d'honneur  
Mme Nicole Thibault et M Jean-Yves Beaulieu



« LA CAPITATION AVEC MOINS DE \$2,00 PAR SEMAINE REPRÉSENTE \$100,00 PAR ANNÉE POUR UN COUPLE OU \$50,00 POUR UNE PERSONNE ».

« Nous avons de beaux édifices dans notre ville qui font la fierté de tous les rimouskoises et les rimouskois. Ce sont nos églises. Pour en conserver au moins quelques-unes, nous avons besoin de votre collaboration, de votre solidarité et de votre générosité. C'est aussi de notre devoir de promouvoir les services, les conseils et les accompagnements effectués par les intervenantes et intervenants associés. La capitation est un moyen pour notre communauté d'offrir ces services »

### Exemples de services offerts en 2014:

500 jeunes  
ont profité de  
la catéchèse

165  
funérailles

210  
baptêmes

115  
confirma-  
tions

Messes dans  
6 églises  
chaque  
semaine.

21  
mariages

Assistances aux malades à domicile, à l'hôpital, CHSLD, Maison Marie Élisabeth, 22 résidences privées etc....

- 1) En plus des services offerts, sachez que votre contribution de \$2,00 par semaine vous permet de bénéficier d'un retour d'impôt.
- 2) En y ajoutant un don supplémentaire nous pouvons bonifier nos services et protéger nos acquis.

« NOTRE PRÉSENCE DANS LE MILIEU EST UN SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET À LA LUTTE POUR LA JUSTICE POUR TOUS »



Les coprésidents d'honneur, Jean-Yves Beaulieu et Nicole Thibault, en compagnie de Gérald Roy, curé de la paroisse, et de Gaétane Thibodeau, responsable de l'activité de mise sous enveloppes. (Photo TC Media - Thérèse Martin)

## 22 000 enveloppes ont été expédiées

**THÉRÈSE MARTIN**

redaction\_rimouski@tc.tc

**CAPITATION. La paroisse Saint-Germain lance sa campagne de capitation et de dons 2015, avec l'objectif de recueillir 280 000 \$.**

Plusieurs dizaines de bénévoles ont préparé 22 000 enveloppes qui ont ensuite été expédiées à l'ensemble des paroissiens. La présidence d'honneur de la campagne a été confiée à Jean-Yves Beaulieu et Nicole Thibault. « La capitation avec moins de 2 \$ par semaine représente 100 \$ par année pour un couple ou 50 \$ pour une personne », explique Jean-Yves Beaulieu, qui précise que la capitation et les dons sont essentiels pour offrir les services tels que le baptême, la catéchèse, la confirmation, le mariage, l'assistance aux malades, les messes et les funérailles.

Par ailleurs, Jean-Yves Beaulieu ajoute que l'argent recueilli contribue à entretenir les églises de la paroisse. « Nos églises sont un héritage religieux et patrimonial. Payer sa capitation, c'est contribuer à leur entretien. On sait que tout

augmente, le chauffage, particulièrement. Nous le vivons dans nos maisons. La paroisse doit faire face à des coûts d'entretien qui augmentent, avec des entrées d'argent moindres. Si nous voulons conserver nos églises, il faut faire un effort collectif, manifester un esprit communautaire. Un grand nombre de bénévoles sont impliqués dans les services que l'Église nous rend. Ils permettent de sauver beaucoup d'argent. »

« Si nous voulons conserver nos églises, il faut faire un effort collectif, manifester un esprit communautaire. »

-Jean-Yves Beaulieu

Les enveloppes de la capitation sont livrées par la poste, via une entente avec Postes Canada. Elles contiennent une enveloppe de retour mais il est également possible de laisser les enveloppes et le paiement au presbytère Saint-Germain ou dans les églises, durant la messe. La capitation est déductible d'impôt.